

## Vidéo 1

# Chapitre 3 : Glossaire

### **Courtier exécutant**

Société qui permet aux gens d'acheter et de vendre des placements en ligne à un coût inférieur à celui d'un conseiller en placements traditionnel. Ce courtier fournit les outils nécessaires pour négocier des titres, mais n'offre pas de conseils personnalisés.

### **Conseiller en placements**

Professionnel qui aide les gens à gérer leur argent, à prendre des décisions de placement et à planifier leurs objectifs financiers, comme la retraite ou l'achat d'une maison. Cette personne offre des conseils en fonction des besoins particuliers d'un investisseur et peut gérer les placements en son nom.

### **Investir par soi-même ou de façon autonome**

En investissant par soi-même, on gère ses propres placements plutôt que de payer un professionnel pour le faire. Cela signifie qu'on choisit ce qu'on achète et vend pour son portefeuille, comme des actions, des obligations ou des fonds négociés en bourse, au moyen d'une plateforme en ligne ou d'un service de courtage. Les investisseurs autonomes font leurs propres recherches, prennent leurs propres décisions et assument l'entière responsabilité de leurs pertes ou gains financiers. C'est comme cuisiner ses propres repas au lieu d'aller au restaurant : on a plus de contrôle, mais il faut aussi acquérir les bonnes compétences pour réussir.